Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

Projet de ligne de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec : un choix incontournable pour la sécurité énergétique

Montréal, le 24 avril 2015 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit du choix du gouvernement d'aller de l'avant avec le projet de ligne de transport d'électricité à 735 kV de la Chamouchouane—Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec. Elle estime que cette décision s'inscrit dans une vision moderne du développement des ressources au Québec.

« En décidant d'autoriser ce projet, le gouvernement prend une décision sage qui épouse les trois volets du développement durable », affirme Mme Françoise Bertrand, présidente directrice-générale de la FCCQ. « Les retombées de ce projet seront bénéfiques à l'ensemble des Québécois, sans oublier que la Régie de l'énergie a déjà reconnu son caractère incontournable pour maintenir la fiabilité et la sécurité du réseau électrique. »

La FCCQ est d'avis que le projet présenté par Hydro-Québec constitue une solution optimale tant du point de vue technique qu'économique. « Sur le seul plan technique, ce projet permettra de réduire les pertes d'énergie récurrentes sur le réseau », souligne Mme Bertrand. « Les retombées économiques globales se chiffrent à plus de 1,1 G$ et plusieurs centaines d'emplois seront créés à temps plein au Québec pendant une période de cinq ans. À cela, il faut ajouter des retombées économiques régionales qui sont de l'ordre de 150 M$. »

Le secteur énergétique est une priorité pour la FCCQ, qui a défendu le projet de ligne Chamouchouane—Bout-de-l'Île depuis ses débuts. « Dès le départ, nous avons cru en ce projet, car il mise sur une exploitation judicieuse de nos ressources naturelles et a été développé avec un souci d'intégration optimal », conclut Françoise Bertrand.

La FCCQ souligne les efforts d'Hydro-Québec pour favoriser l'acceptation du projet auprès de la population. Plus de 300 rencontres ont été organisées depuis 2010 avec les différents intervenants des régions touchées, suite auxquelles le promoteur a procédé à des modifications du tracé. La FCCQ salue la volonté d'Hydro-Québec d'être à l'écoute des préoccupations locales et d'obtenir le plus grand consensus possible pour le projet, et l'invite à poursuivre dans cette voie.

Les chambres de commerce suivantes joignent leur voix à celle de la FCCQ : la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice, la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est, la

Chambre de commerce du Saguenay et la Chambre de commerce du Secteur de Normandin.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :
Marilyne Marcoux, Conseillère aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
514 844-9571, poste 3227
Cell : 514 647-4745
marilyne.marcoux@fccq.ca